



# Discours du Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault à l'occasion de la cérémonie des vœux 2024

Monsieur le Préfet de l'Hérault, François-Xavier LAUCH,

Madame, et Monsieur les Députés, Madame Laurence CRISTOL, Monsieur Patrick VIGNAL, Monsieur Philippe SOREZ ;

Monsieur le Sénateur, Monsieur Hussein BOURGI;

Madame le députée européen, Irène TOLLERET ;

Madame et Monsieur les représentants de la Présidente de la Région Occitanie, Chère Myriam et cher René ;

Monsieur le représentant du Président du Département, mon Cher Yvon et l'ensemble des conseillers départementaux ;

Monsieur le Président de l'association des Maires et des Présidents d'intercommunalité ;

Mesdames et messieurs les Présidents des intercommunalités et leurs représentants ;

Mesdames et Messieurs les Maires ;

Mon Général DEPRECCQ, Commandant du groupement de Gendarmerie de l'Hérault ;

Mon Général FLORES, Contrôleur général du SDIS ;

Mesdames et Messieurs les élus ;

Messieurs les Présidents des Chambres Consulaires ;

Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs des organisations professionnelles agricoles ;

Mesdames et Messieurs dans vos grades et qualités ;

Chers Amis ;

Je suis très heureux de vous retrouver aujourd'hui pour ce moment de partage, à l'occasion de la cérémonie des vœux la Chambre d'agriculture de l'Hérault.

J'associe pleinement à ces vœux l'équipe de la Chambre d'agriculture, l'ensemble des élus et en particulier les membres du bureau qui sont mobilisés au quotidien à mes côtés, ainsi que la Directrice Générale Cécile ARRIGHY et l'ensemble des collaborateurs pleinement impliqués dans leurs missions.

**Cette fin et début d'année ont été marqué par des moments difficiles au sein de notre collectif professionnel.**

Je veux tout d'abord avoir une pensée pour notre ami et compagnon, Jean-Pierre VAILHE, Président de l'ADASEA de l'hérault, qui nous a quitté trop tôt en ce début d'année.

Notre grande famille agricole est en deuil.

Je salue ici son engagement et son parcours au service des paysans, au service de l'intérêt général.

Nos pensées vont aussi à sa famille.

Je souhaite aussi un très bon rétablissement à mon ami Denis CARRETIER, Président de la Chambre Régionale d'agriculture, qui a eu un grave accident de la route fin décembre dernier.

Entouré de sa famille, nous lui apportons tout notre soutien dans cette épreuve qu'il va surmonter et nous sommes à ses côtés pour le reconforter.

Vous le comprendrez, je ne peux pas commencer sans parler de la colère qui monte, chez les agriculteurs de l'Hérault, d'Occitanie, dans toute la France et en Europe illustrée par les manifestations actuelles.

Le retournement des panneaux d'entrée de villages « on marche sur la tête » avec la FDSEA et les Jeunes Agriculteurs, ont montré l'exaspération des agriculteurs sur la « sur-administration », la « sur-surtransposition », les importations massives qui ne sont pas produites dans les mêmes conditions que celles que l'on impose aux agriculteurs français, dans un contexte de charges trop importantes face au prix toujours trop bas pour l'ensemble de nos filières.

Je voudrais te remercier, Cher Frédéric, et remercier les maires qui nous ont apporté leurs solidarités dans ces difficultés qu'ils partagent.

Les revendications ne sont pas nouvelles.

Vivre du prix de nos produits avec une pleine application des Etats généraux de l'alimentation en intégrant les coûts de production dans le prix payé au producteur est indispensable. Ceux qui ne jouent pas le jeu doivent être sanctionnés.

Nous voulons produire, sans être sans arrêt écrasés par des normes nationales ou européennes, qui amènent dans notre pays des surtranspositions.

Laissez-nous la capacité d'entreprendre pour assurer notre souveraineté alimentaire.

Les agriculteurs veulent retrouver de la dignité dans leur travail et de la fierté.

Mais il nous faut plus que des paroles, nous voulons des actes concrets par le Président de la République à quelques semaines du salon de l'agriculture.

Pour nous faire entendre, nous nous mobilisons dans l'Hérault vendredi en convoi pour porter haut et fort la défense de l'agriculture héraultaise.

Mais je voudrais revenir sur l'année 2023 qui a été marquée, une fois de plus, par les événements climatiques, la grêle au printemps mais surtout la sécheresse inédite dans notre département, qui a mis en difficulté notre agriculture cette année.

Les conséquences économiques ont été immédiates dans toutes les filières avec la baisse de la production et des revenus, due aux aléas qui se sont succédé ces dernières années.

**Laissez-nous vivre ! laissez-nous travailler !**

Du jamais vu :

- Une pluviométrie très déficitaire en général, avec dans l'ouest du département un manque de précipitations de plus 75%, ce qui a comme conséquence un impact sur l'ensemble de nos filières;
- La cellule sécheresse a été activée dès janvier 2023 et un nouvel arrêté cadre sécheresse, qui s'est imposé sur le département avec de fortes restrictions sur les communes. Le déficit exceptionnel de pluie de cet automne, période de recharge de nappes, augure malheureusement une année 2024 encore très difficile.

## **Nous ne baissons pas les bras, nous faisons face.**

La Chambre d'agriculture a activé sa cellule de crise pendant plus de 6 mois cette année en lien avec la DDTM, que je remercie.

La rencontre du 1<sup>er</sup> décembre dernier, notamment en présence de Monsieur le Préfet, a fait un bilan du recensement des dégâts, des dispositifs et mesures en faveur des agriculteurs, comme la TFNB avec le dégrèvement rapide de la DGFIP, que je remercie, la prise en charge des cotisations sociales et l'activation du régime des calamités agricoles pour les pertes de fonds.

## **Si ces mesures conjoncturelles permettent de passer un cap, elles doivent s'accompagner en parallèle d'un plan de résilience des entreprises agricoles face au changement climatique.**

La Chambre d'agriculture, avec ses partenaires, y travaille depuis plusieurs années dans le cadre des orientations du projet agricole départemental hérault 2030.

Nous continuons d'investir dans des initiatives novatrices et des programmes d'accompagnement pour aider nos agriculteurs à faire face à ces nouvelles réalités climatiques.

## **Plusieurs actions sont déjà engagées.**

Sur l'accès à la ressource en eau, je tiens tout d'abord à saluer la vision et le courage du Président du département, Kleber MESQUIDA, dans son engagement, dès 2018, dans le Schéma Hérault Irrigation 2030. La Chambre d'agriculture le soutient politiquement et associe ses connaissances et compétences à ce programme.

Ce schéma d'irrigation, porté par Yvon PELLET, Cher Yvon, va garantir et accroître les ressources hydrauliques de l'Hérault et accompagner une agriculture résiliente, en créant notamment des retenues hivernales multi usages sur 3 sites du département.

Ce que nous vivons en ce moment démontre le caractère vital de ce projet pour la viabilité de l'agriculture départementale.

Aux opposants de ce programme, je dis qu'il est d'intérêt général. La concertation en cours doit permettre l'écoute et le débat. Ces retenues hivernales, alimentées par une ressource sécurisée et disponible apporteront localement, un complément d'eau aux agriculteurs, mais pas seulement aux agriculteurs, aussi aux autres usagers, collectivités et acteurs de la défense contre les incendies.

La mobilisation de nouvelles ressources en eau doit être soutenue et financée par les intercommunalités, le Département, la Région et l'Europe.

## **Il faudra du courage politique pour aller jusqu'au bout. Je compte sur vous, Monsieur le Préfet, pour veiller que la mise en œuvre ne soit pas un parcours du combattant.**

## **L'adaptation à tous les changements passe aussi par l'innovation.**

Les Chambres d'agriculture et leurs partenaires de la recherche se sont engagés depuis plusieurs années dans la quête de solutions techniques avec l'évolution des pratiques, des choix variétaux, le développement de l'agroforesterie, la diversification des cultures, l'agrivoltaïsme...

Ce sont autant de solutions potentielles qui doivent permettre de limiter l'impact de la sécheresse sur les cultures et préserver l'agriculture dans les territoires.

## **Le système assurantiel adossé au nouveau dispositif de solidarité nationale a été déployé en janvier 2023.**

Je tiens ici souligner l'engagement de l'Etat qui a porté cette réforme.

## **C'est une grande avancée pour notre profession qui doit permettre de mieux se protéger.**

Il restera à régler la moyenne olympique et parler plutôt de références de productions. Pour nos éleveurs, il faudra avoir un système de constatation des pertes adapté à la réalité et non à un satellite défaillant.

Il faut aussi construire désormais la confiance sur ce dispositif avec les filières qui ne s'y retrouvent pas, par un dialogue entre l'état et les assureurs pour trouver une solution.

D'autres actions de prévention sont développées et sont à renforcer comme :

Le service d'alerte Agripredict, unique en France, développé par la Chambre d'agriculture de l'Hérault, en partenariat avec Predict service, a été déclenché 3 fois cette année.

Il a fait ses preuves et nous poursuivons son expérimentation et son déploiement en l'élargissant en 2024 à de nouvelles filières et d'autres types d'évènements climatiques. Nous avons besoin de la poursuite du soutien des acteurs des territoires pour le mener à bien et le rendre accessible à tous.

Et puis tous les investissements de protection lorsqu'ils sont adaptés aux cultures : irrigation, système para grêle pour l'arboriculture, ombrières, .....doivent être développés grâce aux financements publics.

**C'est une combinaison de solutions qui permettra aux entreprises agricoles de s'adapter.**

Pour cela, la Chambre d'agriculture de l'Hérault propose un diagnostic de vulnérabilité de l'exploitation, qui permet de personnaliser les réponses à chaque exploitation en fonction de ses caractéristiques.

L'adaptation au changement climatique est un des objectifs de la planification écologique lancée par l'Etat fin 2023. Elle associe la préservation et la restauration de la biodiversité, ainsi que la réduction des gaz à effet de serre.

**Ce sont encore de nouvelles obligations qui s'imposent à nos agriculteurs !**

Rappelons ici que l'agriculture et la forêt sont déjà contributeurs par la production de biomasse pour fixer du carbone, leurs infrastructures agroécologiques, les couverts végétaux et la gestion durables des sols, le pastoralisme, le diagnostic Carbone, ...

**Actionner de nouveaux leviers, c'est en demander encore plus et imposer un rythme qui n'est pas tenable !**

Pour relever ce nouveau défi, il y aura bien sûr un préalable, c'est accélérer et permettre la mobilisation des ressources en eau.

Aux crises climatiques se rajoutent les difficultés économiques.

Je tire un signal d'alerte sur la perte de compétitivité de notre agriculture, pour toutes nos filières, viticulture, élevage, grandes cultures, semences, fruits et légumes, maraichage, horticulture, et conchyliculture.

Toutes les baisses de productions et de marchés sont compensées par des importations.

**Oui, n'importons pas l'alimentation que nous ne voulons pas.**

**La souveraineté alimentaire n'est pas acquise.**

**Notre agriculture est en danger.**

Je veux m'attarder sur deux filières qui sont au cœur de l'actualité.

La filière viticole, qui a cumulé depuis 2019 une succession d'évènements climatiques et économiques majeurs, est aujourd'hui confrontée à une crise conjoncturelle et structurelle, conséquence d'une forte déconsommation en France et d'un marché du vin atone.

Les entreprises du secteur doivent faire face aujourd'hui à de graves problèmes de trésorerie alors que, dans le même temps, leurs charges continuent à augmenter fortement et que de nombreuses transitions sont attendues.

La distillation mise en place en 2023 ne suffira pas à équilibrer le marché.

**Nous avons, par le passé, apporté la preuve de la résilience de notre filière.**

Je suis fier de constater la solidarité et la détermination dont chacun d'entre vous, fait preuve dans ce moment difficile, pour donner de nouvelles perspectives et travailler à des solutions de sortie de crise, comme nous l'avons abordé, Cher Jacques GRAVEGEAL, vendredi lors de l'AG des Vins de pays d'oc, en misant sur le développement des marques et la conquête de l'export.

Mais l'urgence passe tout d'abord par la prolongation immédiate des mesures conjoncturelles (fonds d'urgence, année blanche des intérêts d'emprunts, prise en charge des cotisations sociales, ...) pour

soulager les trésoreries des exploitations, et en même temps pour construire des mesures structurelles applicables dès 2024.

C'est pour cette raison que nous sommes mobilisés pour obtenir une mesure d'arrachage temporaire et de restructuration différée. Le but est d'accompagner une restructuration permettant d'aller à la conquête des marchés.

M. le Préfet, je sais votre pleine mobilisation et je vous en remercie sincèrement. Suite à votre proposition lors du SITEVI, le ministre de l'Agriculture reviendra dans l'Hérault le 2 février prochain. Nous attendons sur ces questions des réponses concrètes.

### **Il y a urgence !**

Le plan stratégique de la filière viticole d'Occitanie 2025, construit par la profession viticole ouvre aussi des perspectives.

Il a pour ambition de retrouver une dynamique économique et une capacité d'adaptation de la filière aux multiples transitions. Avec l'Etat, le Département de l'Hérault et les collectivités sont aussi engagés aux côtés de nos viticulteurs.

La filière élevage subit, elle aussi, de grosses difficultés liées à la conjoncture, aux aléas climatiques, faisant toujours face aux attaques croissantes du loup.

Il faut régler définitivement cette question de la prédation.

Se rajoutent en ce moment des problèmes sanitaires qui pèsent sur le moral des éleveurs, qui doivent être rapidement indemnisés.

Il devient de plus en plus difficile de maintenir l'activité d'élevage dans ces conditions.

Nous soutenons collectivement nos éleveurs dans la préservation de leur pratique du pastoralisme méditerranéen.

Et se rajoutent à tout cela et particulièrement, les sangliers, les lapins sur l'Est du département, pour lesquels nous travaillons à la protection des productions. La situation n'est plus supportable face aux nombreux dégâts.

La construction du protocole d'accord entre la Chambre d'agriculture et la FDC doit aboutir pour trouver des solutions dans la durée.

Nous avons discuté avec Max ALLIES et M. le Préfet pour aboutir rapidement.

### **Finis le temps de la concertation, passons aux actes !**

Je sais, Monsieur le Préfet, votre vigilance et celle de services de l'Etat et votre attention face aux difficultés de nos agriculteurs et je vous remercie de votre détermination avec le directeur de la DDTM M. LEVASSORT, de la DGFIP M. GUILLON, de la DDPP M. LOUGUET, et de l'OFB, M. TARBOURIECH, vous remerciant pour votre écoute.

### **Maintenant il faut nous tourner vers l'avenir pour faire face à tous les défis qui nous attendent et absolument travailler sur des plans de résilience.**

L'année 2024, si elle promet de nous laisser malheureusement peu de répit, nous permettra une nouvelle fois d'éprouver la capacité de résilience de notre agriculture et la force du collectif dans l'Hérault.

Professionnels de la Chambre d'agriculture, des organisations syndicales professionnelles, de la FDSEA et des Jeunes Agriculteurs, des organisations économiques avec les coopératives et les vigneron indépendants, Elus des collectivités, du Département de l'Hérault, et la Région Occitanie, Parlementaires et Représentants de l'Etat, tous mobilisés au service de notre économie agricole d'une seule voix.

### **Le projet agricole départemental Hérault 2030 fixe notre cap collectif.**

Il faut tout d'abord que l'Etat redonne des perspectives à notre agriculture. Le projet de loi agricole qui sera présenté prochainement au parlement, est très attendu par la profession à condition qu'il donne une vision à notre agriculture.

Car il y a tout d'abord l'enjeu de l'installation et la transmission. C'est un impératif pour envisager à terme la reconquête de la souveraineté alimentaire en assurant un revenu aux jeunes.

Cela passe aussi en priorité sur l'accès à l'eau, je n'y reviens pas, la préservation et l'accès au foncier agricole.

Dans ce domaine, nous sommes très mobilisés et vigilants pour que la loi d'accélération sur les énergies renouvelables, notamment le photovoltaïque, ne se développe pas au détriment de l'agriculture. C'est en ce sens que nous avons signé en 2023, avec le Préfet et le Président de l'AMF, la charte du photovoltaïsme et de l'agrivoltaïsme pour encadrer les projets.

Je suis aussi très mobilisé aux côtés des agriculteurs et viticulteurs pour que les compensations agricoles de l'impact de la ligne SNCF soutiennent leurs projets collectifs.

### **La résilience passe aussi par l'innovation, en coopération avec l'ensemble des partenaires.**

Ce travail de recherche, couplé à un travail de diffusion le plus large possible des solutions, d'information, d'accompagnement, de formation, est au cœur des missions de la Chambre d'agriculture.

### **La coopération inter-secteur, la transversalité sont aussi autant de source de solution :**

comme le partenariat entre la Chambre d'agriculture et le SDIS pour la prévention du risque incendie et avec la Gendarmerie pour la protection de nos exploitations ;

Comme la collaboration inter-consulaire avec le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Cher Christian, et le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, Cher André ;

cette collaboration nous permet d'engager des actions communes au bénéfice de nos ressortissants : je citerai le salon des maires avec le Président de l'AMF Frédéric ROIG, les actions pour développer l'œnotourisme en lien avec le Département, et la volonté de développer une stratégie d'alliance entre les viticulteurs, les restaurateurs et les artisans.

La résilience, c'est aussi ne laisser personne au bord de la route et être aux côtés des agriculteurs dans leurs moments difficiles.

Le réseau REAGIR entre la Chambre d'agriculture, la MSA et l'ADASEA et le Comité sur la prévention mal-être agricole, géré par la DDTM, sont pleinement mobilisés en ce début d'année.

Toutes les attaques que nous subissons sur nos métiers, sur notre agriculture, sur la ruralité, sur nos traditions ne sont pas acceptables.

### **N'opposons pas les agricultures !**

Nos agricultrices et nos agriculteurs n'ont pas à rougir !

Ils produisent une alimentation de qualité et de proximité qui répond à l'enjeu de souveraineté alimentaire et de l'économie.

Soutenons la promotion de nos produits du terroir et nos traditions. Préservons toute cette richesse agricole qui est l'avenir de notre pays en face de tous les défis qu'il doit affronter.

Nous avons besoin de vous, Mesdames et Messieurs les Parlementaires, Elus, Monsieur le Préfet, pour redonner dignité, revenu et avenir à ceux qui vous nourrissent.

Nous sommes fiers et heureux de fêter en 2024 les 100 ans des Chambres d'agriculture, fiers de l'engagement de ses élus mobilisés pendant toutes ces années, fiers de l'expertise de ses collaborateurs qui parcourent nos territoires au plus près des agriculteurs.

A l'occasion de ce centenaire, n'hésitez pas à parcourir l'exposition de la fresque des 100 ans pour comprendre comment l'agriculture a façonné l'identité de notre région et impacté notre prospérité collective.

### **100 ans, c'est être aux côtés des agriculteurs pour faire face aux enjeux de demain.**

**« Oui, l'agriculture a de l'avenir ! »**

**Je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année de défis plus que jamais tourné vers l'avenir !**